4 siècles de traditions

La lignée principale des artisans-meuniers et huiliers de Sévery:

- Jean-Luc Bovey (Né en 1968)
- Paul-Emile (1943-2011)
- Ernest (1911-1952)
- Emile (1870-1943)
- Henri-Elie (1844-1876)
- Jacob-Gabriel (1797-1831)
- Jean-François (1777-1843)
- Jean-Samuel (1749-1830)
- Jean-Pierre (1724-n/a)

Chronologie

2020

L'huile de noix vaudoise a son AOP

L'Interprofession huile de noix vaudoise bénéficie dès à présent d'une appellation d'origine protégée (AOP), label de qualité offrant aux consommateurs de véritables garanties d'excellence et d'authenticité.

2013

La Fondation du Moulin voit le jour

Création de la Fondation du Moulin, pour la sauvegarde de l'Huilerie artisanale traditionnelle et des métiers ancestraux relatifs.

2012

Développement, patrimoine et création

Acquisition d'une casseuse-énoiseuse mécanique, pour compléter la cassée manuelle traditionnelle, et pour faire face à la forte demande. Inscription au Patrimoine immatériel vaudois – "Traditions vivantes, artisanat traditionnel" – selon règlement UNESCO. Création d'une noyeraie derrière le Moulin-Huilerie.

2008

Préservation du patrimoine

Inscription au Patrimoine culinaire suisse, ensuite au Patrimoine vaudois du goût.

2005

Création d'un nouvel espace

Création du Moulin de la Verrière, espace de présentation et de dégustation des produits de l'huilerie.

2003

Classification et Fête à la Noix

Inscription du Moulin-Huilerie sur la liste de la Protection générale des monuments historiques du Canton de Vaud, et lancement de la Fête à la Noix, pour raviver la tradition centenaire (Cassée ou gremailles, écaler, casser en famille ou en communauté villageoise).

2002

Jean-Luc Bovey aux commandes du Moulin

Jean-Luc Bovey, l'actuel propriétaire, reprend la direction du Moulin-Huilerie.

1997

Travaux et modernisme

Remplacement définitif du bois par le gaz, pour le four de l'huilerie. Installation d'une presse à vis sans fin, pour la pressée à froid.

1971

Suppression de la prise d'eau sur la Morges

Suppression de la prise d'eau sur la Morges. Abandon de la force motrice hydraulique en faveur de l'électricité.

1953

Installation d'un moulin à marteaux

1946

Les développements se poursuivent

Installation d'un moteur électrique et d'un moulin automatique.

1938

Installations diverses

Installation d'un broyeur, d'un convertisseur, d'un moulin à cylindres, d'un silo et d'un transporteur-élévateur pour ensachage.

1922

Installation d'un moteur à benzine

1902

Concession du Conseil d'Etat

Concession du Conseil d'Etat accordée au Moulin, huilerie et battoir de Sévery, pour l'utilisation des cours d'eau, un barrage, un canal de 985 m, et un canal de déviation de 155 m, des eaux de la Morges.

1872

Droits des sources et prises d'eau

Confirmation des droits des sources et prises d'eau, aux Usiniers de la Morges, dont Henry et Georges Bovey, à Sévery.

1837

Propriété de Jacob-Gabriel Bovey

Moulin, huilerie, scie et toises (surfaces), propriété de Jacob-Gabriel Bovey.

1810

Première mention des Usiniers de la Morges

Première mention des Usiniers de la Morges, dont le Moulin de Sévery fait parti: travaux en commun sur des sources d'Apples.

1810

Première allégation d'un meunier du nom de Bovey

Première allégation d'un meunier du nom de Bovey, sur le Moulin. Dès 1830/31, Jean-François Bovey.

1804

Affranchissement des redevances féodales

Acte d'affranchissement des redevances féodales, fin de la banalité du Moulin (obligation d'y moudre son froment).

1668

Reconnaissances rurales

Par mariage avec Elisabeth de Gruyère, le noble Sébastien Charrière tient les reconnaissances rurales, avec four et moulin, les eaux et cours d'eau et confirme les censes d'huile de noix ... de 1598.

1628

Hommage aux LL.EE. de Berne

Pierre de Gruyère, Seigneur de Sévery, confesse hommage aux LL.EE. de Berne, pour son château, ses " estableries " ... dix coupes de froment à la mesure de Morges, 30 livres d'œuvre battue ... de cense perpétuelle, à lui due pour le Moulin de Sévery, le battoir et les autres semblables rouages et édifices.

1598

Reconnaissance des censes

Noble Jean-François de Gruyère reconnaît les censes (redevances) perpétuelles de froment, de l'huile de noix, le quart et le huitième d'un pot de Morges, affectées sur le Moulin de Sévery, en faveur de LL.EE. de Berne.

1561

Abergement du moulin

Abergement du moulin par Christian Chalon de Saint-Saphorin, en nom du mineur François Chalon, à Pierre Marchand, de Sévery.

1377

Battoir

Le Chevalier Pierre de Sévery tient le battoir et le Moulin de Sévery.

1246

Nouvelle confirmation

Nouvelle confirmation de cette donation, par Hugues de Cossonay et son fils Pierre.

1239

Reconfirmation

Reconfirmation de cette donation, par Hugues de Cossonay et son fils Pierre.

1228

Première mention écrite

Les fils du miles (cavalier) Pierre de Sévery confirment le don annuel d'un muid (600 – 840 litres) de froment du Moulin de Sévery, légué par leur père à l'Abbaye du Lac-de-Joux.